



www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°453 du 14 au 20 décembre 2023



BANDIAGARA
INSÉCURITÉ ACCRUE

SOMAGEP
FACTURES POLÉMIQUES

BALLON D'OR AFRICAIN
LES ATTAQUANTS EN FORCE

EL-GHASSIM WANE

“UN RETRAIT COMPLEXE”

Rétrocession des bases de la mission, polémiques dans la région de Kidal, l'après 31 décembre, la phase de liquidation, le rapport de Moura, le chef de la MINUSMA El Ghassim Wane fait le point pour la dernière fois dans cette interview exclusive.

GRATUIT
Ne peut être vendu

**L'EAU C'EST LA VIE
LA VIE C'EST**

EAU MINÉRALE
NATURELLE

DIAGO

10L

1L

0,5L

0,25L

SPONSOR OFFICIEL DE VOTRE SANTÉ

SEMM

est une entreprise dont le
Système de Management
de la Qualité
ISO 9001 V.2015
03/06/2019
N°10668952

Made in Mali

ÉNERGIE Verte

ÉDITO

Juste de l'énergie

À près d'après négociations, les pays présents à la COP 28 ont approuvé par consensus ce 13 décembre une décision appelant à « transitionner hors » des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon). Face aux blocages lors des négociations, qui ont même prolongé la COP d'une journée, le mot « sortie » a été abandonné. Mais, selon des experts et certains négociateurs, notamment ceux de l'Union européenne, c'est déjà une victoire décrite comme historique. Le pétrole, le gaz et le charbon représentent actuellement environ 80% de l'énergie mondiale. Les scientifiques estiment que les combustibles fossiles sont de loin la principale source d'émissions des gaz à effet de serre qui alimentent le changement climatique. Si des engagements sont donc pris à l'issue de cette COP, il n'est pas sûr qu'ils soient respectés. Sans présumer de leurs actions, il sera difficile pour les pays pétroliers du Golfe d'abandonner le pétrole, qui fait leur richesse et leur puissance. La Russie également, qui tire profit du gaz et qui, du fait des sanctions occidentales suite à l'invasion de l'Ukraine, a plus que besoin des dividendes de cette ressource. Sans baigner dans le pessimisme, cet accord risque d'en être un de plus alors que les divisions mondiales sont aujourd'hui très accentuées. Le changement climatique est une réalité : les températures extrêmes en Europe, les feux de forêts et autres inondations sont là pour le prouver. Mais l'action peine à exister et les pays les moins avancés et les moins pollueurs sont les plus touchés. Cynique ironie. Le Mali fait partie des 20 pays les plus vulnérables au changement climatique, selon l'index Notre Dame Global adaptation initiative (ND-Gain). À mille lieues de ces négociations, les Maliens ici réclament l'électricité, et ce depuis des mois. Car les énergies fossiles servent à produire de l'énergie, devenue désormais un luxe au Mali.

Boubacar Sidiki Haidara

LE CHIFFRE

40

C'est la position du Mali sur 54 d'un classement des pays en Afrique les plus riches en PIB par habitant. Le classement a été établi par Global Finance.

ILS ONT DIT...

« Une lutte contre l'impunité ne peut être efficace que lorsqu'elle est mis en oeuvre par une justice indépendante, performante, impartiale, dotée de moyens adéquats et s'élevant au-dessus des contingences politiques ». **Aguibou Bouaré, Président de la Commission Nationale des droits de l'homme (CNDH)**, 11 décembre 2023

« Israël dispose à l'heure actuelle du soutien de l'Europe et de la majeure partie du monde, ils sont en train de perdre ce soutien avec les bombardements aveugles qui ont lieu (...) l'opinion publique mondiale peut changer à tout moment ». **Joe Biden, président des Etats-Unis**, 12 décembre 2023.

RENDEZ-VOUS

11-17 décembre 2023 :

Festival du vivre ensemble - Tombouctou

15-17 décembre 2023 :

FESCAURIS - Siby

16 décembre 2023 :

Concert 20 ans d'Orange Mali - Place du cinquantenaire - Bamako

17 décembre 2023 :

Liverpool - Manchester United / Premier League

UN JOUR, UNE DATE

16 décembre 2014 : une attaque contre une école militaire fait une centaine de morts à Peshawar, au Pakistan.



L'ancien défenseur international malien **Fousseini Diawara** a été nommé entraîneur adjoint de la Guinée le 12 décembre 2023. Il avait déjà occupé ce poste dans le staff technique des Aigles sous Mohamed Magassouba.



Manchester United est éliminé de la ligue des champions. Les Mancuniens terminent à la dernière place de leur groupe après une défaite à domicile 0-1 face au Bayern Munich.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



L'arrivée de El Hadj Ag Gamou, nouveau gouverneur de la région de Kidal ce mercredi 13 décembre.

EL GHASSIM WANE : « LE RETRAIT DE LA MINUSMA A ÉTÉ COMPLEXE ET DIFFICILE »

Entamé le 1er juillet dernier, le processus de retrait de la MINUSMA est presque bouclé. Après 10 ans de présence, la mission onusienne quitte le Mali, où elle a longtemps été décriée par une grande partie de la population, qui regrettait son inefficacité et son inadaptation face à la complexe crise malienne. Le Mauritanien El Ghassim Wane, nommé le 15 mars 2021 et arrivé au Mali en mai de la même année, aura passé un peu plus deux ans comme chef de la mission. Dans cette longue interview exclusive, il revient sur la rétrocession des bases, les polémiques dans la région de Kidal, l'après 31 décembre 2023, le rapport sur Moura, l'avenir de l'Accord pour la paix et fait un bilan des 10 années de la MINUSMA.

PROPOS RECUÉILLIS PAR BOUBACAR SIDIKI HAIDARA

La MINUSMA a organisé une cérémonie de clôture à son quartier général le 11 décembre pour marquer le départ de la mission. Quelle appréciation faites-vous du processus de retrait ?

La cérémonie qui a eu lieu le 11 décembre était destinée à marquer symboliquement le départ de la mission du Mali, à la suite de la demande faite à cet effet par les autorités de la Transition et de l'adoption subséquente par le Conseil de sécurité de la Résolution 2690. Dans les faits, nous avons déjà fermé les dix bases qui devaient l'être d'ici au 31 décembre 2023. Les trois restantes (Bamako, Gao et Tombouctou) seront converties en sites de liquidation à partir du 1er janvier 2024. Mais, même s'agissant de ces dernières emprises, nous avons déjà procédé à une rétrocession partielle aux autorités malienches de la base de Gao et nous transférerons celle de Sénou, à Bamako, d'ici la fin du mois. Pour Tombouctou, tout est fait pour accélérer la cadence et assurer la remise de l'emprise au plus tard en février de l'année prochaine. Plus des deux tiers de nos personnels civils et en uniforme ont déjà quitté le Mali. Tous les personnels restants, à l'exception de ceux qui seront impliqués dans la liquidation de la mission, auront quitté le Mali d'ici la fin de l'année.

Nous sommes évidemment satisfaits des résultats obtenus. Réussir le pari d'un retrait dans les délais fixés était loin d'être acquis, compte tenu de l'environnement sécuritaire, de l'envergure de la mission, de l'immensité de notre théâtre d'opération et d'autres contraintes, y compris logistiques.

Les Nations unies craignaient que le délai prévu pour le retrait ne soit trop court. Finalement, le défi a été relevé ?

Il est évident que le délai prescrit pour le retrait est exceptionnellement court. C'est une réalité ! Dans une situation normale, une opération de retrait de cette enver-



Le Chef de la MINUSMA El Ghassim Wane présentant le bilan des 10 ans de présence de la MINUSMA à l'ambassadeur Dr Madou Diallo qui représentait le ministre des Affaires étrangères le 11 décembre lors de la cérémonie symbolique de départ de la mission.

taine continuité dans l'effort. Il faut, dans toute la mesure du possible, éviter des vides qui seraient préjudiciables à la stabilité du pays. Une fois que le délai fut déterminé, notre responsabilité était d'œuvrer à la réalisation de l'objectif fixé en préservant par dessus tout la sécurité de nos personnels. C'est ce qui a été fait, grâce

de troupes et de personnels de police. Il est crucial de relever que, dès le départ, des mécanismes de coordination ont été mis en place avec les autorités malienches, tant au niveau national que local, avec pour objectif de faciliter un retrait ordonné et en toute sécurité. Il y a eu indéniablement des difficultés, mais je me réjouis de ce que l'objet-

R
La fermeture des bases de la mission a été exécutée dans les périodes prévues. Cela n'a pu être le cas à Kidal, où la période envisagée a dû être réaménagée du fait d'impératifs sécuritaires. La sécurité de nos Casques bleus est une préoccupation primordiale.

gure prend beaucoup plus de temps. La question n'est pas que logistique et sécuritaire, il s'agit aussi d'assurer un transfert adéquat des tâches entre la mission qui part et les autorités du pays hôte et, le cas échéant, avec l'équipe-pays des Nations unies, qui regroupe les Agences, Fonds et Programmes de l'organisation, et d'autres acteurs, de manière à ce qu'il y ait une cer-

au dévouement et au professionnalisme des personnels nationaux et internationaux de la MINUSMA, qui ont travaillé d'arrache-pied et fait montre d'une résilience et d'une créativité remarquables pour surmonter les difficultés rencontrées. Il a fallu aussi une bonne coordination avec notre siège à New York, qui nous a apporté tout le soutien nécessaire, ainsi qu'avec les pays contributeurs

tif commun d'un retrait d'ici à la fin de l'année soit maintenant sur le point d'être réalisé.

La mission a dénoncé des contraintes dans son processus de retrait, notamment des autorisations de vols non accordées. Cela vous a-t-il obligé à vous adapter ?

On ne le dira jamais assez : le retrait de la MINUSMA est une opération d'une très grande

complexité et les délais prescrits sont sans précédent pour une mission de cette envergure. Il a donc fallu s'adapter continuellement, en gardant à l'esprit l'impératif du respect du délai convenu, que nos partenaires maliens, et c'est parfaitement légitime, ont régulièrement rappelé, et celui de la sécurité de nos Casques bleus, qui revêt une importance d'autant plus grande que nous sommes la mission la plus dangereuse jamais déployée par les Nations unies. Oui, il y a eu des difficultés et nous nous en sommes ouverts à nos interlocuteurs maliens, dans le cadre des mécanismes de coordination mis en place pour faciliter le retrait, en plus des discussions que notre siège à New York a régulièrement eues avec la Mission permanente de la République du Mali auprès des Nations unies. En tant que partenaires devant œuvrer ensemble et en bonne intelligence à l'exécution de la Résolution 2690, il était important que nous puissions échanger en toute fran-

chise sur le processus, sur nos préoccupations respectives et sur les difficultés rencontrées pour essayer de trouver les solutions les plus idoines.

Certains Maliens ont dénoncé une trahison de la part de la mission. Les autorités ont évoqué un non-respect de la résolution des Nations unies, notamment pour la rétrocession des bases de la région de Kidal. Pourquoi avoir fait le choix de partir sans cérémonie de rétrocession ?

Je voudrais tout d'abord souligner que dans la très grande majorité des cas (Ogossagou, Douentza, Goundam, Ménaka, Mopti, Ansongo, entre autres), la fermeture de nos emprises et leur rétrocession se sont très bien passées, à la satisfaction et du gouvernement malien et de la MINUSMA. Cela dénote d'un degré élevé de coordination et de collaboration. Pour revenir plus directement

à votre question, il importe d'abord de rappeler qu'avant le début du processus de retrait nous avons élaboré un calendrier tenant compte de plusieurs facteurs, notamment logistiques et sécuritaires. Ce plan a été partagé avec les autorités malienches et, lorsque des ajustements ont dû être opérés du fait de contraintes totalement indépendantes de notre volonté, ceux-ci furent également communiqués, dans l'esprit du partenariat qui soutient la bonne mise en œuvre de la Résolution 2690. La fermeture des bases de la mission a été exécutée dans les périodes prévues. Cela n'a pu être le cas à Kidal, où la période envisagée a dû être réaménagée du fait d'impératifs sécuritaires. Je l'ai dit, et le Conseil de sécurité l'a souligné, la sécurité de nos Casques bleus est une préoccupation primordiale. Dans un contexte marqué par l'absence d'un mandat substantif à la suite de la demande de retrait et de la résolution du Conseil, la réduction drastique de nos capacités à nous protéger et

Les autorités de la Transition étaient-elles informées de votre départ précipité de Kidal et de l'intention de ne pas faire de cérémonie de rétrocession ?

Comme indiqué plus haut, nous avons établi avec les autorités malienches des canaux de communication multiples et à différents niveaux pour assurer une exécution aussi efficace et efficiente que possible du retrait de la mission. Dans ce cadre, nous échangeons régulièrement et dans le détail sur tous les aspects du processus de retrait, son évolution et nos préoccupations respectives. Je crois que tous les acteurs concernés avaient conscience qu'un retrait dans des délais si courts, quelle que soit par ailleurs la bonne volonté des uns et des autres, ne pouvait être sans difficultés, d'autant qu'il est intervenu à un moment où le processus de paix était paralysé. Il peut y avoir des appréciations divergentes de ce qui s'est passé. Mais nous pouvons tous nous féliciter de ce qu'il est maintenant

certain que le délai convenu pour le retrait sera respecté.

Une impression générale s'est dégagée, celle d'avoir favorisé les groupes armés, notamment la CMA, en agissant ainsi. Que répondez-vous ?

L'opération de retrait de la MINUSMA a été exécutée dans des conditions dont on ne soulignera jamais assez la complexité et la difficulté. Dans des situations de ce type, il n'est pas rare que des critiques soient entendues de la part des parties. Il ne nous a pas échappé que nous avons aussi fait l'objet de critiques de la part des Mouvements signataires. Notre unique objectif était d'assurer la bonne exé-

unies, à travers leurs Agences, Fonds et Programmes, restent pour continuer et renforcer la coopération existante.

Après cette phase de retrait, une nouvelle, dite de liquidation, va débuter le 1er janvier 2024. En quoi consiste-t-elle ? Comment de temps va-t-elle durer ? Quels personnels sont prévus à cet effet ?

Cette phase est mise à profit pour faire transporter hors du Mali les matériels et équipements, notamment ceux appartenant aux contingents qui n'ont pu être rapatriés avant la fin du retrait, ainsi que pour gérer tous les autres aspects, administratifs, financiers et autres, liés aux activités de la mission, et disposer de ses

Combien d'agents de la MINUSMA auront quitté le Mali d'ici le 31 décembre 2023 ?

Plus des deux tiers de notre personnel sont déjà rentrés dans leurs pays respectifs. L'ensemble des personnels civils et en uniforme de la mission qui ne sont pas impliqués dans la phase de liquidation quitteront le Mali au plus tard le 31 décembre. Les personnels en uniforme - dont le nombre sera très limité - qui resteront au Mali seront ceux des unités de garde déployées sur les sites de liquidation, pour en assurer la sécurité intérieure, étant entendu que la sécurisation du périmètre extérieur de ces sites sera assurée par les autorités maliennes. Nous espérons nous accorder rapi-

Le retrait est intervenu de façon abrupte et a dû être exécuté dans des délais on ne peut plus courts, apportant donc son lot de complications administratives et autres. Nous nous sommes employés à atténuer, dans le cadre strict de ce que permettent les règles des Nations unies et les règles contractuelles en cause, son impact pour nos personnels nationaux et internationaux et les entités avec lesquelles nous avons travaillé. Mais il est évident qu'il y a des limites à ce que nous pouvons faire.

Le Mali, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, a, le 16 juin dernier, demandé le retrait sans délai de la MINUSMA. Vous étiez présent à cette réunion du Conseil de sécurité de l'ONU. Quel était le ressenti général après cette demande ?

Comme vous le savez sans doute, le Secrétariat des Nations unies, dans le rapport soumis au Conseil de sécurité pour sa session de juin 2023, avait recommandé que

Le mandat de la MINUSMA a pris fin le 30 juin 2023, date de l'adoption de la Résolution 2690 du Conseil de sécurité des Nations unies. Dans le cadre de l'accompagnement de la Transition en cours au Mali et des cycles électoraux précédents, la MINUSMA s'était fortement impliquée, et de multiples manières. Elle a assuré la présidence du Comité local de suivi de la Transition, comprenant la CEDEAO, l'UA et la MINUSMA ; apporté un soutien technique, logistique, financier et sécuritaire pour la bonne tenue des élections ; œuvré à la participation des femmes et des jeunes aux élections et au renforcement de leur rôle dans la gouvernance locale et nationale ; mobilisé le soutien de la com-

mun, pour les Nations unies et pour le Mali, en vue de la réalisation du retrait demandé par les autorités maliennes.

Qu'est-ce qui a, selon vous, motivé la décision des autorités maliennes de réclamer le départ de la mission ?

Le Mali a exposé ses raisons devant le Conseil de sécurité le 16 juin 2023, lors d'une séance ouverte.

Le rapport de Moura, dont la publication avait été retardée, est très mal passé auprès des autorités. Pensez-vous que cela a eu un impact sur leur décision ?

Il n'appartient pas à la MINUSMA de spéculer sur les motivations d'une décision prise par les autorités d'un pays souverain ou de les commenter. Notre rôle, à ce stade, est de mettre en œuvre la résolution du Conseil de sécurité et c'est ce à quoi nous nous sommes attelés depuis le 1er juillet 2023.

7

centre que dans le nord du Mali et l'attente forte et bien évidemment légitime des populations quant à l'amélioration rapide de la situation sécuritaire et à la matérialisation des dividendes de la paix. À tout cela il convient d'ajouter la fragilité des processus politiques que nous étions mandatés à soutenir. Je peux dire avec certitude que l'action de la mission a eu des effets très bénéfiques et j'ai pu l'observer de mes propres yeux lors des très nombreux déplacements que j'ai effectués à l'intérieur du Mali. Nous avons aidé à la stabilisation des centres urbains dans les zones où nous étions déployés, notre action a eu un effet tangible indéniable et était appréciée. Bien sûr, il y a eu des critiques, et cela est normal, car aucune

Le retrait est intervenu de façon abrupte et a dû être exécuté dans des délais on ne peut plus courts, apportant donc son lot de complications administratives et autres.

8

8

8

La MINUSMA était très importante dans le processus de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation. Avec la reprise des hostilités, la prise de Kidal et votre départ, estimez-vous l'Accord enterré ?

Aucune des parties signataires n'a, à ma connaissance, dénoncé l'Accord, qui constitue un cadre de sortie de crise important pour le Conseil de sécurité des Nations unies, ainsi que cet organe l'a, du reste, souligné dans le préambule de la Résolution 2690.

L'appui à la mise en œuvre de l'Accord de paix était la première priorité stratégique de la MINUSMA.

Et, conformément aux résolutions du Conseil mandatant la mission, celle-ci a joué un rôle crucial, tant en termes de bons offices que de soutien opérationnel.

Les Nations unies, en tant qu'organisation, restent bien sûr engagées en appui au Mali dans sa quête d'une paix durable, en prenant en compte les besoins et priorités de l'État malien.

La MINUSMA était également engagée dans le processus de transition, notamment sur le plan électoral. Quid après votre départ ?

Nous avons aussi, comme je l'ai souligné tantôt, soutenu la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la Transition, en plus du processus d'élaboration d'une stratégie malienne de stabilisation des régions centrales du Mali.

Estimez-vous que la mission a été accomplie et les objectifs atteints ?

L'on ne peut dire, s'agissant d'une opération aussi complexe, que les objectifs ont été complètement atteints. La quête d'une paix durable est une entreprise de longue haleine. Elle repose fondamentalement sur la volonté et les efforts des acteurs nationaux. Dans le cas d'espèce, le rôle de la MINUSMA était de les accompagner et d'appuyer leurs efforts, sans préjudice de la responsabilité première qui est la leur. De ce point de vue, il me semble que nous avons joué notre rôle. Et il est notable que, dans les zones où nous étions déployés, notre action a eu un effet tangible indéniable et était appréciée. Bien sûr, il y a eu des critiques, et cela est normal, car aucune

œuvre ne peut être parfaite. La nôtre encore moins, car dépendant de beaucoup de variables multiples et complexes. Nous nous sommes constamment employés à renforcer l'efficacité de notre action, y compris en restant à l'écoute des autorités, des autres acteurs concernés et de la population, d'une manière plus générale. Et nous nous sommes dépassés sans compter pour la cause de la paix, de la sécurité et de la stabilité au Mali. L'engagement des personnels de la mission fut tout simplement remarquable, surtout au regard de l'omniprésence et de la gravité du risque sécuritaire. Le nombre élevé des pertes que nous avons subies et de blessures infligées à nos Casques bleus en est une claire et tragique illustration.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour, en mon nom et au nom de l'ensemble de mes collègues, remercier le gouvernement et le peuple malien pour leur collaboration et soutien au cours de cette décennie et de formuler les vœux les meilleurs pour l'année 2024 et, au-delà, pour l'avènement d'un Mali en paix, stable et prospère. ■



El Ghassim Wane salue les drapeaux du Mali et des Nations Unies le 11 décembre 2023 lors de la cérémonie symbolique de clôture de la MINUSMA.

INSÉCURITÉ ACCRUE À BANDIAGARA

Après une relative accalmie ces derniers mois, la région de Bandiagara, au centre du pays, fait face à une nouvelle montée de l'insécurité depuis quelques semaines. Elle se caractérise par des enlèvements ciblés de bus et des prises d'otages sur l'axe Bandiagara - Bankass.

MOHAMED KENOUVI

Selon des sources locales, depuis le début du mois de novembre, au moins 7 véhicules ont été enlevés sur l'axe Bandiagara - Bankass. En plus de ces enlèvements, des villages de la région sont également pris pour cibles. Le 11 décembre 2023, le village de Barassoro, dans le cercle de Bankass, a été attaqué. Bilan : 3 morts et des dégâts matériels importants. Moins d'un mois plus tôt, le 25 novembre, 6 personnes ont été tuées, des biens emportés, des boutiques incendiées et des motos brûlées lors d'une attaque perpétrée contre le village d'Allaye Kokola, dans le cercle de Bandiagara. « On peut dire que du mois de juin à maintenant il y a eu plus de 17 villages attaqués, pas moins de 50 morts et une cinquantaine de personnes enlevées », affirme Adama Diongo, Porte-parole du Collectif des associations de jeunes du pays dogon. « Depuis un moment, la région de Bandiagara est secouée », a reconnu à la télévision nationale le 5 décembre dernier Sidi Mohamed El Béchir, Gou-



Le pont de Parou reliant Bandiagara à Bankass dynamité par des terroristes le 10 décembre 2023

Selon Adama Diongo, c'est clairement une « nouvelle stratégie pour se faire financer ». « D'après nos informations, depuis plus d'une année, les financements extérieurs ne viennent plus. Le fait aussi d'enlever le bétail et de le vendre ne donne plus satisfaction comme avant. Pour ces groupes armés terroristes, une autre façon de se financer est d'enlever des personnes

marche des femmes et des enfants a eu lieu le 5 décembre 2023 dans la commune de Dimball, dans le cercle de Bankass, aboutissant à un blocus de la RN15 dans les deux sens, Bandiagara - Bankass et Koro - Bankass. Dans un mémorandum adressé au ministre de la Sécurité et de la protection civile, les responsables de la société civile ont demandé la libération des otages, l'arrestation des hostilités et l'installation « dans un bref délai » d'un poste de sécurité permanent entre Songobia et Parou pour protéger les personnes et leurs biens. Le blocus a été suspendu 2 jours après suite à des négociations entamées par les autorités locales. ■ M.K

Du mois de juin à maintenant il y a eu plus de 17 villages attaqués, pas moins de 50 morts et une cinquantaine de personnes enlevées.

verneur de la région, lors de la visite de terrain dans la localité du Commandant de la Zone de défense N°6. Le même jour, un minibus avait sauté sur une mine dans le cercle de Bankass, entre Garou et Doundé, faisant 2 blessés.

Quête de financements Les enlèvements répétés de bus et les prises d'otages sur l'axe Bandiagara - Bankass suscitent des interrogations sur une éventuelle nouvelle stratégie adoptée par les groupes armés terroristes dans la zone.

et de demander aux parents de payer pour renflouer leurs caisses », explique-t-il. « Les enlèvements se font de façon ciblée. Ils ont des informations sur le visage de certaines personnes, soit des personnes importantes dans leurs communautés, soit des jeunes influents, soit des grands commerçants, entre autres. Derrière, ils demandent des rançons », poursuit-il.

Une population excédée Face à la résurgence de l'insécurité dans la région, une

EN BREF

TERRORISME : IYAD AG GHALY ANNONCE UNE NOUVELLE PHASE AU SAHEL

Silencieux depuis août 2021, le chef du JNIM vient de réapparaître dans une vidéo de propagande diffusée le 12 décembre 2023. Alors que la justice malienne a ouvert une enquête le visant, ainsi que d'autres chefs locaux d'Al-Qaïda et des séparatistes touaregs, le 28 novembre dernier pour « actes de terrorisme, financement du terrorisme et détention illégale d'armes de guerre », Iyad Ag Ghaly décrit un changement dans le conflit au Sahel, citant de nouvelles alliances et appelant à la mobilisation régionale. Ag Ghaly prédit également « l'échec » des gouvernements sahéliens alignés sur la Russie, semblable, selon lui, au sort de l'intervention française. Il soutient que les atrocités présumées commises par ces forces conduiront à une présence djihadiste accrue. Cette réapparition d'Iyad Ag Ghaly coïncide avec la reprise de Kidal, auparavant bastion des groupes rebelles du CSP-PSD, par l'armée malienne. Selon certains analystes, le chef du JNIM cherche à exploiter les dynamiques changeantes, les mécontentements et les réalignements géopolitiques dans le Sahel. ■ M.K

armés terroriste depuis le début de la crise au Centre, avait été de nouveau dynamité, coupant les localités de Koro, Bankass et Bandiagara du reste du pays.

« Nous avons pris des dispositions et nous sommes en train de tout faire pour que les gens puissent circuler. Pour le moment, beaucoup empruntent la route des falaises. Pour le reste, nous sommes en train de voir avec les plus hautes autorités comment trouver les solutions adéquates pour que la population soit soulagée », assure le Colonel Aly Sidibé, Préfet du cercle de Bankass. ■

Mohamed commande ses marchandises.

Laâfia,

Avec sa carte **Laâfia**,
il effectue ses transactions sur place
en toute sécurité



Cartes prépayées **Mastercard BDM**

À chacun sa carte !

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE

Avenue Modibo Kéita • BP 94 Bamako Mali
TEL : (+223) 20 70 04 00 • FAX : (+223) 20 22 50 85 / 20 22 42 50

BDM-SA



UNE NOUVELLE USINE D'ÉGRENAGE DE COTON À KITA

Une deuxième usine d'égrenage de coton verra bientôt le jour à Kokofata, dans la région de Kita. La nouvelle unité permettra d'accroître la capacité d'égrenage de la région et de la Compagnie malienne de développement textile (CMDT), contribuant ainsi à la réduction des problèmes de transport et de chômage des jeunes, exposés aussi aux dangers de l'orpailage.

FATOUMATA MAGUIRAGA

Sortir les jeunes de ces difficultés, c'est l'une des attentes des populations concernant la construction de la nouvelle usine, dont la première pierre sera posée ce 17 décembre 2023. « Nous souhaitons qu'environ 50% des travailleurs viennent d'ici. Si les jeunes ont du travail, cela peut les sauver de la tentation de l'orpailage », espère Mahamadou Konaté, Chef du secteur Djidjan, l'un des 5 de Kita. Environ 30% du coton produit à Kita est égrené à Oueléssébougou, estime M. Konaté. Cela fait maintenant 3 jours qu'un camion quittant sa zone pour cette localité est tombé en panne. Des charges supplémentaires pour la coopérative, qui s'active à trouver une solution. La construction de l'usine permettra de réduire les coûts du transport de la fibre et de la graine, explique le gouvernement.

Production Filiale Ouest Kita :
82 000 tonnes

Capacité d'égrenage actuelle :
45 000 tonnes

250 emplois créés Capacité avec la nouvelle usine :
L'usine prévoit la création de 250 emplois directs, 1 000 emplois indirects et une réduction des frais de transport. Le coût total de l'investissement est de 22,411 milliards



A travers la nouvelle usine, la CMDT souhaite doubler sa capacité d'égrenage de coton à Kita.

de francs CFA, dont 8,411 sur fonds propres de la Compagnie malienne pour le développement des textiles et un emprunt de 14 milliards contracté auprès de la Banque de développement du Mali. Située à 60 Km de Kita, le secteur de Kokofata est de loin la principale zone de production de la Filiale Ouest Kita, avec 50 000 tonnes. Pour la CMDT, dont la capacité d'égrenage est de 640 000 tonnes pour une production de 690 000 tonnes, cette usine contribuera significativement à l'augmentation de ses capacités et permettra de doubler la capacité de la Filiale Ouest Kita à 90 000 tonnes. Elle ne dispose actuellement que d'une usine d'une capacité d'égrenage de 45 000 tonnes. L'usine devrait aussi, en plus de l'égrenage, faire de la transformation, selon le responsable du secteur de Djidjan. Une dynamique à entretenir pour valoriser davantage le coton et améliorer ses performances. La CMDT semble en tout cas reprendre son souffle, après une saison plutôt réussie où le Mali reprendrait sa place de premier en Afrique de l'Ouest. ■

Free roaming Le Mali s'engage avec le Bénin et le Togo

Le Mali a signé avec le Bénin et le Togo des accords bilatéraux de « Free roaming », le 9 décembre 2023. Ces conventions entrent dans le cadre de la mise en œuvre des règlements de la CEDEAO sur l'itinérance dans la sous-région ouest africaine. Ces accords, signés à Lomé au Togo, permettront aux usagers de téléphonie mobile des trois pays en situation de roaming

de communiquer à moindre coût grâce à la suppression des frais d'itinérance, explique le communiqué. Ces conventions, qui entrent en vigueur au plus tard le 29 février 2024, marqueront une baisse significative des coûts de communication. Désormais, pour les usagers en situation de roaming dans l'un des pays signataires, les réceptions d'appel seront gratuites les 30 premiers jours consécutifs du séjour. Les émissions d'appels locaux seront facturées au maximum 79 francs CFA la minute et les émissions d'appels vers le pays d'origine seront plafonnées à 150 francs CFA la minute. Le service Internet connaîtra une baisse plus importante et sera facturé 2,2 francs CFA le Mo. En juillet 2016, le président d'alors de l'autorité malienne

EN BREF

PRODUCTION CÉRÉALIÈRE : HAUSSE EN VUE

Les perspectives sont positives pour la production de céréales en Afrique de l'Ouest en 2023. Selon les estimations de la FAO, la production céréalière (blé, céréales secondaires et riz paddy) s'élèvera à 77,8 millions de tonnes. Une hausse de 0,8% par rapport à 2022, supérieure de 6% à la moyenne des cinq dernières années. Cette performance est due à des conditions météorologiques favorables. Mais des déficits localisés sont tout de même attendus dans les zones touchées par les conflits, la région du Liptako-Gourma, le Bassin du Lac Tchad et le Nord du Nigeria. En raison notamment d'un accès limité aux terres cultivées et aux intrants agricoles. L'escalade de la violence dans la région du Liptako Gourma, profondément impactée, a provoqué des déplacements de populations, ce qui a conduit à une réduction des superficies plantées. Les échanges mondiaux de céréales devraient atteindre 468,4 millions de tonnes en 2023 - 2024, selon la FAO. Une baisse de 1,8% par rapport à 2022 - 2023. Selon les prévisions, l'utilisation mondiale de céréales en 2023 - 2024 atteindra 2 813 millions de tonnes, soit 1,1% de plus que l'année dernière. Estimée à 2 823 millions de tonnes, la production céréalière mondiale devrait augmenter de 0,9% en glissement annuel. ■

Donnez votre avis
sur [Journal du Mali](http://www.journaldu Mali.com)

de régulation des télécommunications (AMRTP) a annoncé que le free-roaming était effectif entre le Mali et plusieurs pays de la CEDEAO dont le Burkina Faso, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, et la Guinée. ■

Dicken Média Première agence d'automatisation IA au Mali

Créé en septembre 2023, Dicken Média est la première agence d'automatisation IA au Mali, qui aide les entreprises et les particuliers à tirer partie de l'intelligence artificielle dans leur quotidien en les aidant à gagner du temps et de l'argent.



Première agence d'autonomisation IA au Mali, Dicken Media a été créée par un jeune lycéen de 16 ans.

Usmane Dicko, un lycéen en terminale science expérimentale est un jeune entrepreneur de 16 ans, fondateur et CEO de Dicken Média qui propose également des offres telles que la création de chatbots IA pour le service client des entreprises, la formation, le marketing digital, la vente et le SAV. L'entreprise propose également l'automatisation IA pour simplifier les tâches répétitives, le consulting et le coaching IA afin de guider ses clients pour une utilisation productive de l'IA. L'idée de Dicken Média a émergé grâce à l'auto formation de son CEO sur le sujet, une formation durant laquelle il a découvert le potentiel de l'IA pour faciliter les services des entre-

prises. La startup, pionnière en matière d'automatisation IA au Mali est actuellement composée de huit membres, dont M. Dicko est le seul humain.

L'entreprise est actuellement en quête de financement pour consolider ses acquis et attirer davantage de clients. Des défis majeurs qui n'entament pas cependant la détermination du jeune entrepreneur « à se faire une place dans le secteur ». Selon lui, le Mali ne doit pas rester en marge en ce qui concerne la révolution de l'IA surtout dans un monde où le numérique prend de plus en plus de l'ampleur. Surtout que ses fonctionnalités peuvent non seulement aider à réduire les heures de travail de 8h à 4h, mais aussi stimuler la motiva-

tion des jeunes à plus s'orienter vers l'entrepreneuriat. Avec Dicken Média, Ousmane Dicko souhaite vulgariser et sensibiliser les jeunes du pays et du continent sur l'importance de l'IA en Afrique, et ainsi partager les différentes avancées de la révolution numérique tout

en garantissant une utilisation éthique de l'IA. Le CEO se dit être convaincu que cette transformation numérique profitera à tous et à tous les niveaux, faisant du célèbre slogan « time is money » une réalité concrète au Mali. ■

YAYA BERTHÉ

SAMSUNG

Grand déstockage

Des téléviseurs à partir de 89 900 FCFA



SOMAGEP-SA : FACTURATION EN CAUSE

Si la Société malienne de gestion de l'eau potable (SOMAGEP-SA) continue de garantir un accès régulier à l'eau potable à ses clients, l'incompréhension de sa facturation menace ses relations avec les consommateurs. En effet, les cas de factures anormalement élevées se multiplient et suscitent l'inquiétude.

ABOUBACAR SIDIKI DJIBO



A la SOMAGEP, les factures anormalement élevées se multiplient et inquiètent les clients.

La SOMAGEP est chargée de la mission cruciale d'assurer l'exploitation de l'eau potable au Mali, du captage à la distribution, en incluant le contrôle qualité et la maintenance des installations, depuis la réforme des secteurs de l'eau potable et de l'électricité, en août 2010. Une mission délicate et sensible

lement de factures entre 1 000 et 2 500 francs CFA voient subitement ces montants grimper à 10 000 francs, voire plus. « Alors que je n'ai payé que 726 francs CFA pour les mois d'août, de septembre et d'octobre 2023, ma facture du mois de novembre est montée à plus de 10 000 francs », témoigne un consommateur.

Des agents chargés de cette tâche se contentent souvent de reporter une consommation estimée sans se déplacer. Ce qui peut expliquer les factures faussement élevées.

dont l'accomplissement se heurte à quelques problèmes. Parmi eux figure la hausse significative des montants des factures d'eau. Signalées par plusieurs réclamations, ces factures sont souvent multipliées par 10 pour certains. Ainsi, certains Maliens moyens s'acquittant habituel-

Mauvaises pratiques « Ce montant de 726 francs correspond à l'entretien de l'installation. C'est comme si vous n'aviez rien consommé durant tout le mois », explique un agent de la société. Ces cas de factures « faussement » élevées peuvent s'expliquer par 2 raisons, poursuit-il.

ÉCHOS DES RÉGIONS

FESTIVAL « VIVRE ENSEMBLE 2023 » : TOMBOUCTOU FÊTE L'UNITÉ

La huitième édition du festival « Vivre Ensemble », qui se tient du 11 au 17 décembre 2023 à Tombouctou, vise à renforcer le vivre ensemble et la cohésion sociale malgré le contexte sécuritaire tendu. Plus de deux mille participants, venant de Tombouctou, Bamako et d'autres pays, sont attendus et des mesures de sécurité sont en place. La foire artisanale, ouverte au quartier Abaradou, met en avant le talent des artisans avec plus de quarante stands présentant des produits artisanaux et agricoles. Des transformatrices agroalimentaires, artisans et vendeuses de parures animent l'espace, offrant une diversité de productions. Les visiteurs, séduits par la qualité des marchandises exposées, saluent cette initiative, cruciale pour Tombouctou. Malgré l'insécurité persistante, les autorités et organisateurs assurent la sécurité des festivaliers. Ils rappellent également le couvre-feu en vigueur à partir de 21 heures, appelant à une participation responsable à cet événement culturel majeur qui contribue à la vitalité et au rayonnement de la Cité des 333 Saints. ■

EN BREF

COP 28 : CONSENSUS POUR LA TRANSITION ENERGÉTIQUE

D'une part, il peut s'agir de fuites d'eau et de la non-fermeture des robinets, contribuant ainsi à une augmentation. D'autre part, une pratique interne malheureusement répandue peut aussi contribuer à la hausse des factures. En effet, certains agents chargés de cette tâche se contentent souvent de porter une consommation estimée, sans se déplacer. Et après une période de 2 ou 3 mois, lorsqu'ils effectuent le déplacement, ils relèvent les références du compteur qui affichent alors les consommations réelles, y compris celles précédemment non relevées. Ainsi, le consommateur se retrouve avec une facture mensuelle traduisant en réalité 3 mois de consommation.

Le Vice-Président de l'Association des consommateurs du Mali (ASCOMA) Abdoul Wahab Diakité, confirme la sensibilité du sujet. Il souligne que, dans de nombreux différends, c'est la SOMAGEP qui a souvent raison. Car les fuites d'eau et le manque de contrôles de la fermeture des robinets sont des réalités. Pour tout recours, le consommateur doit d'abord s'acquitter de la facture émise avant de poursuivre sa réclamation. Une situation qui exige une très grande transparence dans le processus de facturation et une vigilance accrue des utilisateurs. ■

F.M. A.S.D

EN GUINÉE, ENTRE LES AUTORITÉS ET LA PRESSE, UNE HISTOIRE COMPLIQUÉE

Le samedi 9 décembre, la Haute autorité de la communication guinéenne a demandé au fournisseur Canal+ de retirer de son offre jusqu'à nouvel ordre Espace FM, Espace TV, Évasion FM et Évasion TV. Pour la HAC guinéenne, cette décision est prise pour des raisons de sécurité nationale.

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA



Plusieurs médias ont été retirés du bouquet Canal+ le 9 décembre 2023 sur demande de la Haute autorité de la communication guinéenne.

Dans la foulée de cette décision, le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Porte-parole du gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo, a déclaré que les mesures ne visaient « en aucun cas à museler la presse, mais représentent plutôt une réponse immédiate face à des pratiques telles que l'apologie de la haine communautaire, l'accentuation des tensions sociales et politiques et la propagation de discours de division ». Les chaînes suspendues sont pour la plupart toutes très critiques du gouvernement de transition. Le 10 décembre, les organisations de la presse privée de Guinée, estimant que leur métier était menacé d'extinction, ont appelé à une journée morte pour le lundi 11 décembre. Mais cette manifestation a pris du plomb dans l'aile, la presse guinéenne ne s'étant pas alignée sur un même mot d'ordre. Différentes associations de presse ont appelé à surseoir aux actions comme les Journées mortes afin de privilégier le dialogue avec les autorités. Celles-ci avaient déjà pris de semblables dispositions le 6 décembre à l'encontre de Djoma radio et télévision. À chaque fois, le courrier de la HAC invoque des raisons de « sécurité nationale », sans autre pré-

Sierra Leone L'ex-Président Ernest Bai Koroma de nouveau auditionné

L'ex-Président sierra-léonais Ernest Bai Koroma a été interrogé le 12 décembre pour la troisième fois par la police à Freetown sur les événements du 26 novembre, qualifiés de tentative de coup d'État par les autorités. Samedi, le gouvernement avait annoncé que M. Koroma, qui a dirigé la Sierra Leone de 2007 à 2018, avait été laissé en liberté à condition qu'il reste dans les limites de sa propriété de Freetown et qu'il reçoive un nombre limité d'invités. De nombreux policiers ont également été déployés autour de sa résidence. D'anciens gardes de M. Koroma sont, selon les autorités sierra-léonaises, soupçonnés d'avoir participé aux troubles du 26 novembre. Ce jour-là, des hommes avaient attaqué 1 armurerie militaire, 2 casernes, 2 prisons et 2 postes de police. Les combats avaient fait 21 morts, 18 membres des services de sécurité et 3 assaillants, selon le ministre de l'Information. Plus de 70 personnes ont été arrêtées en lien avec ces événements, majoritairement des militaires, selon les autorités. Le 10 décembre, la CEDAO a, lors de son sommet, engagé la Commission à « faciliter le déploiement d'une mission de sécurisation de la CEDEAO en Sierra Leone pour aider à stabiliser le pays ». Le ministre de l'Information sierra-léonais avait assuré il y a deux semaines que Freetown n'était pas demandeur d'un tel déploiement. ■

B.S.H

cision. Ces mesures sont les dernières en date prises à l'encontre des médias. Des précédentes avaient déjà suscité des protestations de la presse et de la société civile. En octobre, les forces de sécurité avaient interpellé une douzaine de journalistes et dispersé à l'aide de gaz lacrymogènes leur manifestation pour le déblocage du site d'information Guinée Matin, également très suivi. Des poursuites ont été engagées contre eux. Mercredi dernier, dans un communiqué, le SPPG et diverses associations de presse ont déclaré « ennemis de la presse » plusieurs personnalités du gouvernement, dominé par les militaires qui ont pris le pouvoir par la force en septembre 2021. Parmi ces personnalités figurent le Premier ministre, Bernard Goumou, et le Porte-parole du gouvernement et ministre des Télécommunications, Ousmane Gaoual Diallo. Selon le site Afrique Guinée, irritées par les « dérapages » constatés dans les médias, les autorités de la Transition n'excluraient pas de relire la loi L002 qui encadre l'exercice de la liberté de la presse en Guinée. Certaines seraient même favorables à la levée de la « dé penalisation » des délits de presse. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

FRANCE : L'ASSEMBLÉE NATIONALE REJETTE LA LOI SUR L'IMMIGRATION

L'Assemblée nationale française a rejeté lundi le projet de loi sur l'immigration, un coup de tonnerre politique qui sonne comme une déroute, à la fois pour le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin et pour le Président Emmanuel Macron. 270 députés ont voté pour la motion de rejet préalable des Ecologistes, 265 votant contre. L'Exécutif avait le choix de laisser le texte poursuivre son parcours législatif au Sénat pour une deuxième lecture, en Commission mixte paritaire Sénat - Assemblée, ou de l'abandonner. Le gouvernement a choisi de convoquer une Commission mixte paritaire, qui regroupe des sénateurs et des députés, qui va travailler à une nouvelle version du projet de loi. Fragilisé par les résultats du vote, Gérard Darmanin, le ministre de l'Intérieur, s'est immédiatement rendu à l'Élysée où il a remis sa démission au Président de la République, qui l'a refusée. Le projet de loi vise notamment à faciliter les expulsions des étrangers jugés dangereux et à permettre la régularisation de travailleurs sans-papiers dans certains métiers en tension, comme le BTP et la restauration. ■

MEILLEUR JOUEUR AFRICAIN, CHASSE GARDÉE DES JOUEURS OFFENSIFS

Le Nigérian Victor Osimhen a été désigné Meilleur joueur africain de l'année le 11 décembre dernier. Il rejoint une liste déjà longue de joueurs offensifs.

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA



Victor Osimhen a été sacré ballon d'or africain le 11 décembre 2023 au Maroc

L'histoire du trophée du Meilleur joueur africain se divise en deux périodes. Une première, de 1970 à 1992, au cours de laquelle le magazine France Football, à l'origine du prestigieux Ballon d'Or, décerne la récompense. Le Malien Salif Keita, légende du football décédée le 2 septembre dernier, en a été le premier lauréat. Cette décennie 70 est particulière. Si elle consacre toujours le talent des attaquants et des joueurs offensifs, elle ouvre

aussi une brèche permettant à des profils plus défensifs de s'y engouffrer. Ainsi, le Zaïrois Tshimen Bwanga, un défenseur, remporte le trophée en 1973. En Europe, pour le Ballon d'Or, qui de 1956 à 1995 ne récompense que les joueurs de nationalité européenne évoluant dans un club européen, le défenseur allemand Franz Beckenbauer brise par deux fois l'hégémonie des attaquants, en l'emportant en 1972 et 1976. La décennie se referme avec le sacre

Turquie Le championnat suspendu après l'agression d'un arbitre

La fédération turque a annoncé le report de tous les matches de ses ligues jusqu'à nouvel ordre, après l'incident lors du match de Süper Lig entre Ankaragücü et Rizespor le 11 décembre. À la fin de la rencontre, l'arbitre Halil Umut Meler a été frappé par le Président du club d'Ankara, Faruk Koca, et roué de coups au sol par ses joueurs. Le ministre turc de l'Intérieur, Ali Yerlikaya, a annoncé sur le réseau social X l'interpellation de trois hommes, dont le Président d'Ankaragücü. Le Président turc Recep Tayyip Erdogan a lui aussi réagi. « Je condamne l'attaque contre l'arbitre Halil Umut Meler (...). Nous ne permettrons jamais que la violence s'immisce dans le sport turc ». Il a par la suite téléphoné à l'arbitre agressé pour lui faire part de sa tristesse. La fédération turque de football a de son côté dénoncé une attaque contre le football turc. ■



B.S.H

du gardien de but camerounais Thomas Nkono en 1979. Il l'emporte de nouveau en 1982. Quatre ans plus tard, un autre gardien, le Marocain Badou Zaki, réédite l'exploit. Face à une concurrence souvent jugée déséquilibrée face aux attaquants, les Ballons d'Or sont déclinés pour les gardiens à partir de 2019.

1992, la CAF prend le relais La deuxième vie débute il y a 21 ans. En 1992, la Confédération africaine de football prend le relais de France Football pour le trophée African Player of the Year. La liste des lauréats est très évocatrice. Tous sont des attaquants ou des joueurs à vocation offensive. La seule exception notable est l'Ivoirien Yaya Touré, recordman avec le Camerounais Samuel Eto'o, qui a remporté le titre à 4 reprises (2011, 2012, 2013, 2014). Yaya Touré, milieu défensif à l'AS Monaco et au FC Barcelone, a eu un rôle plus offensif durant ses années fastes à Manchester City. En 2013-2014, il inscrit 20 buts en Premier League, terminant 3ème meilleur buteur du championnat. La saison suivante il en marque 10. Les 4 derniers lauréats du trophée sont des attaquants : l'Algérien Riyad Mahrez, l'Égyptien Mohamed Salah par 2 fois, le Sénégalais Sadio Mané, 2 fois également, et le Nigérian Victor Osimhen. Les éditions 2020 et 2021 ont été annulées pour cause de Covid-19. Le Malien Frédéric Oumar Kanouté, vainqueur en 2007, est le seul footballeur né hors du continent à avoir remporté le trophée. ■

CARTONS DE LA SEMAINE

Lors de la dernière journée de la Ligue des champions, c'est la Real Sociedad du Malien Hamari Traoré qui a terminé première du groupe D, après son nul à Milan, contre l'Inter (0-0). Les deux équipes terminent à égalité de points (13) mais une meilleure différence de buts permet aux Espagnols de conserver la première place.

Habitué des esclandres et des coups, Draymond Green (Golden State) a été expulsé pour la troisième fois de la saison mardi à Denver après avoir frappé le Bosnien Jusuf Nurkic. Il risque une nouvelle suspension. Il a déjà été impliqué dans un incident cette saison avec le Français Rudy Gobert.

NIAKA SACKO : LA FINALE DU PRIX DÉCOUVERTES RFI 2023 COMME TREMPLIN

Après Habib Koité en 1993, Idrissa Soumaoro en 2004, M'Bouillé Koité en 2017 et Black AD en 2022, Niaka Sacko, l'une des figures montantes de la musique malienne, a été retenue parmi les dix finalistes du Prix Découvertes RFI de cette année. Un trophée qu'elle n'a pas remporté.

YAYA BERTHÉ



Niaka Sacko veut se servir de sa nomination parmi les finalistes du Prix Découvertes RFI 2023 comme d'un tremplin.

Issue d'une famille de griottes, Niaka Sacko est une jeune artiste malienne fraîchement diplômée du Conservatoire des arts et métiers multimédia Balla Fasséké, en 2020. Née dans la région de Kayes, plus précisément à Kayes Khasso, Niaka montre son amour pour la musique dès son plus jeune âge en participant comme soliste principale aux Semaines culturelles organisées dans sa région. Après le lycée, elle tente sa chance au casting de Mali Star, une émission de téléréalité, et est désignée comme

lauréate du concours. Toujours active dans la poursuite de ses objectifs, la native de Kayes devient membre de l'orchestre « Si Bémol Majeur », un groupe consacré à l'interprétation qui participe à plusieurs festivals et autres événements artistiques du pays, né au Conservatoire des arts et métiers multimédia Balla Fasséké. Ce qui contribue à faire connaître la jeune artiste au grand public. Avec un single à son actif, deux featurings avec les rappeurs 2Bto King et Mylmo et plusieurs interpré-



INFO PEOPLE

CARDI B OFFICIALE- LISE SA RUPTURE AVEC OFFSET

Cardi B a confirmé la rumeur qui agitait la Toile depuis quelques jours : entre elle et Offset, c'est fini. La rappeuse de 31 ans a décidé de quitter le rappeur du même âge pour de bon après six ans de mariage, a-t-elle annoncé à sa communauté, dimanche 10 décembre lors d'un live Instagram. « Je suis célibataire depuis peu [...] Je veux juste commencer l'année 2024 sur de bonnes bases », a-t-elle déclaré, avant de confier à ses fans qu'elle ne s'était pas sentie capable de prononcer ces mots plus tôt. Ensemble, les deux superstars de la musique ont eu une fille, Kulture, née en juillet 2018 et un garçon, Wave, né en septembre 2021.



LA FILLE DE
KANYE WEST
FAIT SES DÉBUTS
SUR SON NOUVEL
ALBUM



Après Drake et son fils Adonis, c'est au tour de Kanye West de faire appel à sa fille, North, pour faire du son avec lui. Lors de la listening party à Miami de son album commun avec Ty Dolla Sign le 13 décembre, dont la sortie est prévue pour le 15 décembre, Kanye West a en effet dévoilé un morceau enregistré avec sa plus grande fille. Sur une production relativement minimaliste, la jeune fille de 10 ans rappe un court couplet dans lequel elle se surnomme Miss Westie. Et vu son enthousiasme sur scène, on peut dire qu'elle marche déjà dans les pas de son père.

tations de chansons ou covers, notamment « Nafoule » de Diaou Kouyaté ou encore « Fais-moi confiance » de Sidiki Diabaté, elle a su séduire le public malien avec sa belle voix. Avec comme idoles Salif Keita, Fatoumata Diawara ou encore Oumou Sangaré, la jeune artiste ambitionne de créer son propre style musical afin de se distinguer des autres et d'être reconnue à l'international. Selon elle, le principal problème dans sa carrière professionnelle était dû au fait que son père n'était pas d'accord avec sa vie d'artiste car il s'inquiétait des ambitions musicales de sa fille et craignait que cela n'impacte sa scolarité.

Niaka Sacko s'est dit heureuse et reconnaissante de faire partie des finalistes du concours Prix Découvertes RFI. Le prix a finalement été attribué à la congolaise Jessy B. Mais Niaka veut profiter de sa place parmi les finalistes comme d'un tremplin pour la suite de sa carrière. Artiste chanteuse, interprète, mais aussi actrice, Niaka a été repérée par la compagnie de théâtre Anw Jigi Art, avec laquelle elle a tourné à Limoges dans le cadre des Francophonies de l'écriture scénique, ainsi qu'à Reims et Bamako. Elle a aussi récemment décroché un rôle dans la nouvelle série « Polygamie » diffusée sur Yeta TV. ■

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldu Mali.com

Directrice déléguée :
Aurélie DUPIN
aurelie.dupin@journaldu Mali.com

Rédacteur en chef :
Boubacar Sidiki HAIDARA

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Idelette BISSUU - Boubacar Sidiki HAIDARA - Mohamed KENOUI - Fatoumata MAGUIRAGA

Stagiaire :
Yaya BERTHÉ

Photographie : Emmanuel B. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenay, près M'ÈVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldu Mali.com
contact@journaldu Mali.com

CANAL+

REABONNEZ-VOUS
A LA MEME FORMULE
**30 JOURS
OFFERTS***
A TOUT CANAL+*



REABONNEZ-VOUS
ET TENTEZ DE
GAGNER**



UNE VOITURE

**BONNES FETES AVEC LA
TOMBOLA**



UN BILLET D'AVION



**UN GROUPE
ELECTROGENE**



* Offre valable du 01 au 31 décembre 2023 pour tout réabonnement à la même formule. Bénéficiez de la formule TOUT CANAL+ pendant 30 jours. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé ou le service client au 36 555 (coût d'un appel local).

** Offre valable du 01 au 31/12/2023 pour tout réabonnement à une formule CANAL+. Participation à la tombola pour gagner un des 30 lots de groupes électrogènes, 13 lots de billets d'avions pour la CAN ou une voiture, supervisée par un huissier de justice. Voir conditions de l'offre auprès de votre distributeur agréé.